

Titre de séjour salarié et activités légales

Par Fiamay, le 17/03/2025 à 13:37

Bonjour,

Je possède un titre de séjour salarié, et je suis actuellement au chômage. J'aimerais savoir si, sur le plan légal, je peux proposer des services en ligne, comme vendre mes designs sur Etsy, sans avoir à changer mon titre de séjour pour un statut d'auto-entrepreneur.

Merci par avance pour votre réponse.

Par youris, le 17/03/2025 à 17:48

bonjour,

un titre de séjour salarié ne permet pas d'exercer une activité d'autoentrepreneur.

salutations

Par miyako, le 17/03/2025 à 20:56

Bonsoir,

Vous ne pouvez pas être entrepreneur ,mais rien ne vous empêche de vendre des objets sur internet , dans une certaine limitte ,**pas à titre commercial** ,afin d'éviter tout problème fiscaux

cordialement